

La vraie mère veille en quelque sorte en dormant. Au premier cri de l'enfant, elle satisfait de suite à ses besoins. Elle le calme et le replace doucement dans son lit.

Sous le ciel de Beaune, où j'observe, la vigneronne allaite de moins en moins. Elle suit en cela le mauvais exemple de la bourgeoise, sa patronne. La vigneronne au moins a pour semblant d'excuse son rude travail quotidien.

La fermière seule élève sérieusement ses enfants au sein, parce qu'elle a besoin d'ouvriers nombreux et forts pour les travaux des champs.

La fermière juge par analogie. Elle fait de la physiologie comparée, comme M. Jourdain faisait de la prose. D'après son expérience de chaque jour sur les animaux, elle comprend que le lait de femme est l'unique manière de faire des gars robustes, tout comme le lait de vache ou de jument est la seule façon d'élever des veaux et des poulains vigoureux.

En France on ne peut faire passer la vérité et la justice dans les institutions sans l'intervention de l'Etat.

Je demande donc que l'allaitement soit décrété d'obligation pour toute mère valide.

L'Etat ne peut se désintéresser ni de l'armée ni de l'école, *a fortiori* de la santé des petits enfants; sans enfants il n'y aura plus tard ni école ni armée.

Le nouveau-né, c'est l'école, c'est l'armée de l'avenir.

Si vous voulez avoir des soldats nombreux et robustes, décrétez obligatoire l'allaitement maternel, comme vous avez décrété obligatoires le service militaire et l'instruction primaire.

Vous n'arriverez jamais à la perfection de ces deux derniers services sans décréter l'obligation du premier.

Aujourd'hui tous les Français et tous les Allemands sont soldats. Mais

demain, si les Français continuent à diminuer de nombre, et les Allemands à augmenter en proportion, nous serons les plus faibles en donnant tout.

Puisqu'il s'agit de lutter, conservons la vie humaine.

Celui qui ajoutera un million au chiffre de notre population fera bien plus pour la prospérité et la prépondérance de la France que celui qui, au prix du sang, nous donnera un territoire de quelques lieues.

Ces vérités sont évidentes.

Le danger est grand.

L'Etat ne doit pas reculer à appliquer le seul moyen de le conjurer.

Certains me répondront par la vieille théorie de la liberté du père de famille. Si cette théorie ne vaut rien pour le service militaire et l'école, à plus forte raison est-elle bien plus mauvaise pour l'élevage des enfants.

La conscience publique a protesté contre la liberté du père de famille de priver son enfant de toute culture intellectuelle et d'en faire une brute, si c'est son bon plaisir. Il faut que la conscience publique proteste contre la liberté de la mère de famille de laisser mourir son enfant,

Il est établi que le lait maternel est le seul aliment approprié complètement au nouveau-né.

Donc toute mère valide ne faisant pas têter son enfant est coupable.

L'Etat qui la laissera impunie, manquera :

1. *A ses devoirs envers l'enfant*, incapable de faire respecter ses droits lui-même ;

2. *A ses propres intérêts*, car ce petit être, dont la vie est mise en péril par la faute des parents, constitue une portion de la richesse sociale. Il est appelé à concourir à la prospérité de son pays dans la limite de ses aptitudes futures, et nul ne peut en juger la valeur. Qui pourrait dire ce qu'ont